

FICHE DE POSTE

Fonctions :

Métier ou emploi type* : Ingénieur-e de prévention des risques (G2C45)

***RIME, REFERENS, BIBLIOPHILE**

Fiche descriptive du poste

Poste : Conseiller-ère de prévention

Catégorie : A **Corps** : Attaché.e d'Administration (AAE) ou Ingénieur d'études (IGE)

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) - Filière ITRF: J - Gestion et Pilotage - Administration et pilotage

Affectation

Administrative : OBSERVATOIRE DE PARIS - Direction Générale des Services (DGS)

Géographique : Site de Paris : 61, avenue de l'Observatoire - 75014 PARIS

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE :

L'Observatoire de Paris est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, disposant du statut particulier de Grand Etablissement. Ses missions sont orientées principalement vers la recherche, la formation et la diffusion des savoirs. L'établissement représente le tiers du potentiel de recherche en astrophysique et en astronomie au plan national.

L'Observatoire de Paris est par ailleurs membre fondateur de l'université de recherche « Paris Sciences et Lettres », qui comprend notamment en son sein de prestigieuses institutions telles l'université Paris-Dauphine, l'Ecole Normale Supérieure, l'EHESS, l'EPHE, l'Ecole des Mines, l'ESPCI...

L'établissement est implanté sur trois sites : Paris (14ème arrondissement), Meudon (92), Nançay (Cher). Son budget annuel consolidé est de 40 M€ environ. Il gère directement 430 ETP (hors personnels hébergés de type CNRS). L'Observatoire de Paris est un établissement aux responsabilités et compétences élargies depuis le 1er Janvier 2019.

Placé.e sous l'autorité du Directeur Général des Services, le.la conseiller-ère de prévention contribue à la définition et à la mise en œuvre des actions de prévention des risques dans les domaines de la sécurité et de la santé des personnels et des usagers, ainsi que dans le domaine de la protection des biens et de l'environnement.

Le.la conseiller-ère de prévention anime un réseau d'assistants de prévention pour mettre en œuvre la politique d'établissement en matière de prévention de risques.

Le poste est situé principalement à Paris et des déplacements récurrents sur les sites de Meudon et Nançay seront nécessaires.

Missions

Rattaché.e au Directeur Général des Services, le/la conseiller-ère de prévention assiste et conseille la direction de l'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement.

Il/Elle anime le réseau des assistants de prévention de l'établissement.

Il/Elle participe activement à la cellule de veille et de prévention des risques psychosociaux ainsi qu'à la cellule médico-sociale.

Il/Elle participe au réseau des conseillers de prévention de l'université PSL.

Missions principales:

- Piloter la démarche de définition, mise en œuvre et suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail :
 - Identifier et analyser les risques professionnels et les conditions de travail (prospective, cartographie...)
 - Elaborer le programme annuel et pluriannuel de prévention
 - Réaliser des études de poste
 - Contrôler la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
 - Réaliser les enquêtes après accidents et incidents
- Conseil et assistance auprès de la direction, des services / laboratoires et des agents :
 - Conseiller la direction et les services/laboratoires dans la définition des actions de prévention
 - Formuler des avis, des propositions et rédiger des rapports d'aide à la décision
 - Etre moteur dans la préparation et le suivi des réunions du CHSCT
- Mise en place et suivi de la démarche d'évaluation des risques professionnels :
 - Piloter la démarche d'évaluation des risques professionnels : analyse des risques et des accidents, visites de sécurité, document unique, programme annuel de prévention...
 - Elaborer une prospective pluriannuelle de prévention des risques
 - Définir et proposer la méthode et l'outil d'évaluation des risques
 - Contribuer à la rédaction et à l'actualisation du document unique
- Coordination technique des missions des assistants de prévention :
 - Coordonner le réseau des assistants de prévention et leurs actions
 - Animer des réunions de travail
 - Favoriser les échanges et le partage d'expérience entre assistants de prévention
 - Mettre en place des outils collaboratifs (outils communs, plate-forme d'échanges, etc.)
 - Définir un calendrier d'actions
 - Mettre en place des indicateurs de suivi des actions
 - Rendre compte des actions menées
 - Repérer les dysfonctionnements
 - Identifier les besoins d'acquisition et/ou développement des compétences des assistants de prévention

- Élaboration de rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires :
 - Réaliser des bilans statistiques sur les accidents
 - Participer à l'élaboration du rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
 - Élaborer des tableaux de bord de suivi des actions de prévention
 - Veiller à la bonne tenue des documents réglementaires
 - Exploiter les observations du registre de santé et de sécurité au travail
- Actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique :
 - Piloter des dispositifs de veille et d'observation en matière de santé et de sécurité au travail
 - Identifier, rechercher, recueillir, analyser et diffuser des informations ciblées et valides
 - Enrichir des bases documentaires et d'information
 - Identifier des facteurs d'évolution et en évaluer les incidences
 - Effectuer des études comparatives de solutions mises en œuvre dans d'autres organisations (notamment via le réseau PSL)
- Information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail :
 - Contribuer à l'élaboration d'un plan de formation en santé et sécurité au travail
 - Concevoir des outils spécifiques d'information pour sensibiliser les agents à une réglementation, un dispositif de santé et de sécurité au travail
 - Concevoir, animer et évaluer une action d'information et de sensibilisation

Conditions particulières d'exercice :

Encadrement : NON **Conduite de projet :** OUI

Poste à pourvoir au 1er octobre 2019.

Une première expérience sur la fonction de conseiller-ère de prévention est requise.

Une expérience passée ou en cours au sein de la sphère universitaire serait un plus apprécié.

Ce poste est prioritairement ouvert aux titulaires de la fonction publique. NBI: 20 points.

Le travail se fera en interaction avec toutes les entités de l'établissement (laboratoires services...) et plus particulièrement, la Direction Immobilière et Logistique, Médecin de prévention ; ainsi qu'avec les établissements et institutions partenaires (CNRS, PSL, fournisseurs, organismes de contrôle).

Le poste est situé principalement à Paris et des déplacements récurrents sur les sites de Meudon et Nançay seront nécessaires.

Compétences*

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)

Connaissances :

- Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité : niveau expert
- Avoir des connaissances générales en sciences
- Connaître les règles d'ergonomie
- Avoir des notions avancées de droit public
- Connaître la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail
- Connaître les méthodes d'analyse de risques et de diagnostic
- Connaître les règles de l'organisation du travail
- Connaître les règles d'aménagement et conception des lieux de travail
- Connaître de manière approfondie le milieu professionnel, les règles de sécurité, les habilitations et autorisations par activité
- Connaître les typologies d'acteurs dans le champ de la prévention (RH, médico-sociaux, partenaires sociaux) et connaître leurs domaines de compétences et interactions

Compétences opérationnelles :

- Définir des procédures et des règles (niveau expert)
- Appliquer les normes, les procédures et les règles (niveau expert)
- Jouer un rôle de conseil et d'aide à la décision
- Etablir un diagnostic (niveau expert)
- Conduire des projets/ conduire et animer des réunions / Construire et animer un réseau
- Avoir une méthode d'analyse des risques
- Construire et faire vivre un dispositif de contrôle
- Avoir des capacités rédactionnelles

Compétences comportementales :

- Etre pragmatique
- Avoir un grand sens de la loyauté et de la confidentialité
- Savoir s'organiser et planifier
- Etre force de proposition
- Avoir des capacités de négociation
- Etre autonomie et savoir rendre compte
- Etre apte à travailler en réseau et en équipe
- Avoir une faculté d'adaptation

Contact :

Pour toute candidature, joindre impérativement les pièces nécessaires (Lettre de motivation + CV + deux derniers bulletins de salaires) afin d'en permettre l'étude, aux adresses suivantes :

Goulwenn.letourneux@observatoiredeparis.psl.eu
recrutements.observatoire@obspm.fr